

MOTION DE SOUTIEN



EPSM Lille métropole

Le 28 mars 2024 notre camarade Jean Paul DELESCAUT secrétaire général de l'UD CGT NORD est convoqué au tribunal correctionnel de Lille pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ».

Le parquet s'est saisi d'une expression extraite d'un communiqué de l'UD CGT du Nord du 10 octobre 2023 en omettant de prendre acte de l'ensemble du texte, notamment de la dénonciation des crimes contre toutes les victimes civiles sans distinction et en refusant toute contextualisation de l'attaque du 7 octobre 2023 dans un conflit en cours depuis 1948.

Tout en condamnant le massacre du 7 octobre, l'UD rappelait dans ce tract l'histoire du conflit, appelait à la fin de la colonisation pour permettre une solution pacifique au Proche Orient.

Tous les prétextes sont bons pour tenter de faire taire les voix qui appellent à une solution juste et à la paix au Proche Orient. La convocation de Jean-Paul s'inscrit dans la poursuite de la répression syndicale et de la criminalisation de l'action syndicale, et plus largement de tous les mouvements de contestation syndicaux ou citoyens.

Alors que la Cour internationale de Justice appelle à prévenir le risque de génocide à Gaza, que depuis le 19 février elle se penche également sur la question de la légalité du contrôle israélien depuis 1967 de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est annexés unilatéralement, en France ce sont les militants qui organisent la solidarité avec les palestiniens qui sont réprimés

Le syndicat CGT EPSM LM apporte tout son soutien à l'UD CGT NORD et à son secrétaire général Jean Paul DELESCAUT et exige l'abandon immédiat de toutes les poursuites judiciaires.

Le syndicat CGT EPSM LM appelle ses militants à signer massivement la pétition de soutien et se mobiliser lors du rassemblement de soutien devant le Palais de Justice de Lille – Avenue du Peuple Belge.

Stop à la répression !!
Pour une paix juste et durable

La Ce du syndicat
CGTEPSM LM

 03.20.10.21.48

 cgt-lm@ghttpsy-npdc.fr